

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

FERRERE

ERIC

Elu départemental/Réunion (974)

Élu(e) ou nommé(e) le : 01/07/2021

Déclaration déposée le : 20/08/2021 14:47:02

Renseignements personnels :

Année de naissance : 29/01/1964

Adresse : [REDACTED]
[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Région Réunion de 01/2015 à 12/2019 Conseiller technique au SAS et chargé de mission DGA gouvernance partagée	2015 : 48391 € Net 2016 : 68170 € Net 2017 : 68155 € Net 2018 : 68063 € Net 2019 : 63487 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 07/2020 à 08/2020	2020 : 4498 € Net
Vice-Président SPL Grand Sud depuis le 08/2020 Commentaire : Jetons de présence annuel : valeur de 2400 € Actuellement jetons de présence non versé à ce jour	2020 : 0 € Net
Président du Parc National De La Réunion depuis le 10/2020 Commentaire : La présidence du Parc ne donne pas lieu à perception d'indemnités	2020 : 0 € Net
vice-président conseil départemental depuis le 07/2021 Commentaire : En fonction depuis le 1 juillet 2021, je déclare mon premier bulletin mensuel net indemnitaire	2021 : 2 533 € Net

Observations

Je soussigné ERIC FERRERE certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 20/08/2021 14:47:02

Signature : ERIC FERRERE